

FRANÇAIS

Master MEEF mention 1

CM Décodage

Briquet-Duhazé Sophie, MCF HDR Sciences de l'Éducation, INSPE de l'académie de Rouen

Introduction

I. Définition (différence entre déchiffrage et décodage)

II. Principe alphabétique et code alphabétique

III. L'enseignement du décodage

Bibliographie scientifique :

- Brigaudiot M. (coord.) (2000). *Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle*. Paris : Hachette.

- Ducancel G. (coord.) (2006). *Sens et code au cycle 2*. Paris : Hachette.

- **Giasson J. (2012). *La lecture. Apprentissage et difficulté*. Bruxelles : De Boeck.**

Particulièrement les chapitres 8 et 11.

- Goigoux R., Cèbe S. (2006). *Apprendre à lire à l'école*. Paris : Retz.

- Goigoux R. (2016) (dir.). *Synthèse de la recherche lire et écrire*. Lyon : IFE.

<http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire>

- Goigoux R., Cèbe S., Pirovano J. (2016). Les facteurs explicatifs des performances en lecture-compréhension à la fin du cours préparatoire. *Revue Française de Pédagogie*, 196(3), p. 67-84.

Bibliographie pédagogique :

- Anagraph

<http://anagraph.ens-lyon.fr/app.php>

Anagraph permet aux PE de calculer la part déchiffrable d'un texte par leurs élèves.

- MENJ (2021). *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*. Paris : MENJ.

Introduction

Les activités de conscience phonologique servent à découvrir le principe alphabétique. Les élèves le découvrent en maternelle mais c'est en CP qu'ils mettent consciemment en pratique le principe alphabétique.

I. Définition (différence entre déchiffrage et décodage)

Le décodage est une connaissance, celle des correspondances lettres/sons et une habileté, celle des combinaisons de ces correspondances pour lire un mot. Le décodage est la reconnaissance du sens du mot déchiffré.

Le **déchiffrage** consiste à appliquer systématiquement les correspondances grapho-phonétiques et les fusionner pour lire.

On peut déchiffrer des pseudo-mots ; on ne peut décoder que des mots réels.

Un pseudo-mot est un mot inventé mais qui respecte les conventions alphabétiques françaises. Par exemple « chavon » est un pseudo-mot car on peut retrouver « cha » dans des mots et « von » également. Je peux le déchiffrer. « zzzwwyyyh » est **un mot impossible** car ces suites de lettres n'existent pas en français et je ne peux pas le déchiffrer. Mais attention « cchavon » est un mot impossible même si je peux le déchiffrer, car « cc » existe bien en français mais jamais en début de mot.

Un pseudo-mot sert dans les évaluations à vérifier l'application systématique des correspondances G/P (voie indirecte) en bloquant l'accès au sens (voie directe). Si on prenait une liste de mots, on ne serait pas certains que quelques enfants n'aient pas rencontrés ces mots précédemment lors de lecture. Pour en être certains et quel que soit l'âge des évalués (adolescents par ex.) on utilise des pseudo-mots car ils n'ont pas de sens donc on oblige les évalués à les déchiffrer et on est sûrs que personne ne les a déjà rencontrés lors de lectures antérieures.

Il y a 36 phonèmes pour 190 graphèmes en français. L'application des correspondances lettres/sons permet d'écrire 50% des mots : orthographe transparente. Quand un phonème s'écrit de différentes façons, on parle d'orthographe non transparente ou opaque.

Le graphème permet plus de nuances que la lettre :

Ex : chapeau : 7 lettres ; 4 graphèmes ch-a-p-eau

- Les graphèmes simples : une seule lettre : a-m-i
- Les graphèmes complexes : plusieurs lettres : ch-ou.

Les correspondances grapho-phonologiques (G/P ou lettres/sons) renvoient à la façon dont un graphème se prononce dans un mot.

La syllabe est composée de voyelles (sons vocaliques : a-eau-on) et de consonnes (sons consonantiques : f-ch).

Il y a trois groupes de syllabes :

- CV : syllabes simples : ré-bon-peau : 55% de l'ensemble des syllabes.
- VC syllabes inverses : il-ouf.
- CCV (bleu) structure qui pose le plus de problèmes ; CVC (cour) ; CCVC (plouf) syllabes complexes, difficiles aussi.

II. Principe alphabétique et code alphabétique

Giasson (2012, p.107) : « *Comprendre le principe alphabétique, c'est comprendre qu'il existe des relations systématiques et prévisibles entre les sons de la parole et les lettres. Les enfants doivent découvrir que l'agencement des lettres dans le mot n'est pas attribuable au hasard, mais qu'il est gouverné par un code phonologique. Ils seront prêts à faire cette découverte lorsqu'ils auront acquis des habiletés en conscience phonologique primaire et connaîtront plusieurs lettres. C'est par la lecture accompagnée que la plupart des enfants de la maternelle découvriront le principe alphabétique.* »

Le principe alphabétique est à l'origine de notre système d'écriture. Les mots du langage oral se séparent en sons, les phonèmes. Chaque unité phonologique à l'oral correspond à une unité graphique à l'écrit, lettres ou suite de lettres, les graphèmes. Apprendre comment s'associent les graphèmes et les phonèmes est une nécessité pour décoder les mots à l'écrit : procédure grapho-phonémique ou procédure analytique. Lorsque cette procédure analytique est

automatisée, par la répétition de l'activité, cela va provoquer progressivement un désengagement de l'attention et la lecture se fera par la procédure lexicale qui permet d'identifier directement les mots à partir des représentations orthographiques en mémoire et du sens.

Cela exige une prise de conscience de la part de l'enfant (le fameux « dé clic » dont parlent les enseignants de CP. Quand le principe est découvert, sa mise en application prendra du temps. Il faut pour cela que les élèves écrivent des mots en dictée non en copie uniquement, qu'ils décodent (passage des graphèmes au phonèmes) [lecture à haute voix] et qu'ils encodent (passage des phonèmes aux graphèmes) [production d'écrits ou écriture].

Quelle est la différence entre le principe alphabétique et le code alphabétique ?

Le principe alphabétique est une caractéristique de toutes les langues. Le code alphabétique est propre à chaque langue : c'est l'ensemble des correspondances graphèmes/phonèmes et des règles de combinaison. La découverte du principe alphabétique précède l'application du code alphabétique.

La découverte du principe alphabétique :

Beaucoup d'enfants à la maternelle savent qu'il faut des lettres pour écrire mais ils ne savent pas comment on choisit ces lettres et ils ne savent pas qu'elles sont dans un ordre précis. En fin de maternelle, 80% savent qu'il existe des relations entre lettres et sons (Morin, 2007).

Pour découvrir le principe alphabétique, les élèves doivent :

- avoir une conscience phonologique.
- connaître quelques lettres pour associer les phonèmes à leurs composants écrits.
- la lecture et l'écriture étant des activités sociales, il est nécessaire qu'un adulte attire l'attention des enfants sur ce principe alphabétique.

1. La découverte du principe alphabétique par l'écriture :

C'est par l'écriture que les enfants vont faire le lien entre ce qui est dit et ce qui est écrit.

Les essais d'écriture portent diverses appellations : écriture spontanée, orthographe inventée, orthographe approchées...

- Montésinos-Gelet I., Morin M.F. (2006). *Les orthographes approchées. Une démarche pour soutenir l'appropriation de l'écrit au préscolaire et au primaire*. Montréal : Chenelière.

Évolution de cette découverte chez l'enfant :

- Il n'y a pas de relation entre la graphie du mot et sa représentation.
- Hypothèse que chaque lettre écrite correspond à une syllabe à l'oral mais le prénom contient plus de lettres que de syllabes à l'oral.
- Ils doivent comprendre que la syllabe peut se décomposer en unités plus petites : c'est l'accès au principe alphabétique.
- Au début, ils l'appliquent au début du mot puis écrivent les lettres au hasard. Même si l'orthographe ne correspond pas encore, ce qui est bien compréhensible, les associations sons entendus/lettres connues sont de plus en plus correctes.

Il faut donc offrir des périodes d'écriture libre comme légèrer un dessin.

Pour l'écriture accompagnée en classe, il faut réfléchir à la production. C'est l'occasion d'aborder la conscience phonémique et le principe alphabétique. Cela consiste à accompagner l'enfant dans toutes les activités d'écriture.

Voici la démarche de Montésinos et Morin (2006) :

1. Le contexte d'écriture et le choix du mot ou de la phrase à écrire (nom d'un personnage, mot en blanc...).
2. Consignes de départ : « *écrivez le mot comme vous le pensez* ».
3. Tentatives d'écriture et échanges de stratégies.
4. Retour collectif sur le mot ou la phrase.
5. La norme orthographique : imagier ou bien l'enseignant donne l'orthographe.
6. La conservation des traces : carnet, illustration...

2. La découverte du principe alphabétique par l'abécédaire :

Les abécédaires visent deux objectifs :

- L'apprentissage du nom des lettres.
- La découverte du principe alphabétique.

Plus les enfants connaissent le nom des lettres, plus ils portent d'attention aux mots de l'abécédaire (Evans, 2009).

Lorsque l'on crée un abécédaire avec les élèves, il faut éviter les mots dont le premier son à l'oral ne représente pas la lettre vedette. Ex : « chat » pour « c ».

« **L'alphabet en action** » consiste à représenter chaque consonne par un verbe d'action (« d » : « danser »). Et on mime l'action.

Pour les élèves qui ont des difficultés, ce n'est pas parce que l'enfant n'a pas été mis dans des conditions favorables qu'il ne découvrira pas le principe alphabétique au CP. Les ateliers d'écriture accompagnée sont efficaces pour réduire les risques d'échec au CP.

Le guide vert du MENJ « Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle » (février 2020) rappelle dans l'introduction ce qu'est la découverte du **principe alphabétique** : découvrir le principe alphabétique permet de prendre conscience que les graphèmes (lettres ou groupes de lettres) représentent les phonèmes. S'il ignore le principe alphabétique, l'élève ne peut pas lire les mots car il ne peut pas faire le lien entre les graphèmes et les phonèmes. Il ne peut pas passer des lettres aux sons. La compréhension du principe alphabétique doit faire l'objet d'un enseignement systématique, explicite, rigoureux et régulier à la maternelle. Au CP, l'apprentissage du décodage phonologique des mots écrits, puis l'automatisation de leur identification permettent d'accéder correctement au sens des phrases et des textes.

Résumé de ce guide vert : <https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/12/30/resume-guide-vert-menj-pour-preparer-lapprentissage-de-la-lecture-et-de-lecriture-a-lecole-maternelle/>

III. L'enseignement du décodage

Il faut se référer aux programmes (2021 pour le cycle 1) mais surtout 2020 pour le cycle 2.

Résumé du programme de cycle 2 : <https://sophiebriquetduhaze.fr/2021/08/18/crpe-2022-resume-du-programme-de-cycle-2-de-2020/>

Le guide orange du MENJ « Pour enseigner la lecture et de l'écriture au CP » (juin 2021) rappelle page 7 que lire c'est identifier des mots écrits et comprendre et que *« Cette identification des mots se fait par l'association de lettres ou groupes de lettres (les graphèmes) à des sons de la langue (les phonèmes) qui, combinés entre eux, forment des syllabes et des mots, reconnus à partir de leur forme orale : c'est ce qu'on nomme couramment le déchiffrage ou le décodage, et qu'on appellera la voie grapho-phonologique puisqu'il s'agit d'apprendre à faire correspondre des graphèmes et des phonèmes. Si la forme sonore de ce mot est déjà connue du lecteur, elle renvoie à son sens, présent dans la mémoire lexicale. Si le mot est inconnu, le lecteur peut le prononcer et devra en rechercher et en apprendre le sens »*.

Voici les préconisations du MENJ dans ce guide :

- identification des mots par le décodage et l'automatiser pour accéder à la compréhension : c'est la fluidité ou la fluence en lecture.
- lecture de mots en isolés afin d'acquérir rapidité et précision. Entraînement régulier de la lecture à haute voix, de mots, de textes.
- Évaluation de la fluence : nombre de mots lus oralement en un temps donné. Cela peut être des mots isolés ou un texte (respect de la ponctuation, intonation, rythme...). La fluence indique une bonne compréhension en lecture (fluence prédicteur de la compréhension).
- S'enseigne donc en parallèle la compréhension orale et écrite. La compréhension étant la capacité de se faire une représentation mentale de ce qui est lu en intégrant toutes les informations d'un texte : identification des mots, leur sens, comprendre les phrases, intégrer les nouvelles informations, identifier les événements dans l'ordre, faire les inférences, soit déduire des informations non présentes réellement dans le texte, utiliser la grammaire (syntaxe, morphologie)...
- Le guide préconise une entrée par le graphème plutôt que le phonème pourtant encore majoritaire dans le choix des enseignants et des manuels de lecture.

« Partir des phonèmes, c'est faire des « leçons de sons ». Alors qu'une grande majorité de graphèmes n'ont qu'une prononciation à apprendre, beaucoup de phonèmes

admettent chacun plusieurs écritures, ce qui nécessite un effort de mémorisation beaucoup plus important avec le départ phonémique qu'avec le départ graphémique » (page 24). [...] « *commencer la leçon en montrant le graphème à étudier et les syllabes que l'on peut fabriquer en le combinant avec d'autres graphèmes connus, permet d'habituer l'élève à raisonner sur une représentation spatiale permanente. Cette clarification, qui facilite l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, inscrit l'élève dans une dynamique de progrès et entretient sa motivation* ». Cela évite d'avoir un dessin comme support, comme dans le cas des phonèmes.

- A partir d'un graphème, apprendre les combinaisons de syllabes (appelées syllabes-clés universelles dans le guide).

- Le tempo soit le rythme d'étude G/P nous est donné par la recherche *Lire-écrire* pilotée par Roland Goigoux entre 2013 et 2016 : 130 classes de CP, 9 semaines après la rentrée scolaire certaines classes avaient étudiées 6 correspondances et d'autres 20. Le tempo de 14-15 correspondances durant les 9 premières semaines est celui qui montre les meilleurs résultats en décodage. Contrairement à ce que l'on peut croire, un tempo lent pénalise les élèves faibles. Pas avoir un tempo trop rapide non plus.

Anagraph (site IFE) permet d'entrer un texte et mesurer son taux de déchiffrabilité par rapport aux correspondances déjà étudiées ; la moyenne dans la recherche est de 43% ce qui est trop faible pour que les élèves progressent.

« Apprendre à décoder les syllabes, à lire les mots, les phrases, travailler l'écriture à partir du tracé des lettres, la copie, les dictées, et, lorsque c'est possible, les premières productions écrites, demande du temps, un temps qu'il est important de savoir prendre, en s'assurant que tous sont bien engagés dans l'apprentissage. Quand les élèves sont bien entrés dans le principe alphabétique, il est possible d'aller plus vite, mais sans renoncer à s'assurer de la solidité des apprentissages » (page 28).